

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 27 MAI 2020 à 17H

Étaient présents : Mmes et MM. Eric BELLOLI, Kenty BLANC, Patrick CHABERT, Antoine CHAUVET, Bernard CHENE, Robert COHENDET, Audrey COMBET, Reine COURT, Marie-Hélène DULAC, Jean-Claude DURAND, Olivia LOPS, Amélie MILLERET, Daniel PELLISSIER, Jean-Marc PELLISSIER, Chantal PITHOUD, Patrick PROVOST, Raymonde REY, Nathalie VERGNE.

Absents : Jean-Luc ANDRE (procuration à Robert COHENDET)

Le Procès-verbal de la séance du 23 avril 2020 est approuvé à l'unanimité par les membres présents ayant assistés à la séance.

M. Patrick PROVOST, Maire sortant, souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et donne lecture de la charte avant de donner la présidence de séance à la doyenne de l'assemblée.

ELECTION DU MAIRE : Mme Reine COURT, après avoir vérifié le quorum, déclare l'installation des conseillers municipaux, approuve les candidatures de Patrick CHABERT (secrétaire de séance), et de Nathalie VERGNE et Daniel PELLISSIER (assesseurs).

Les Conseillers procèdent à l'élection à bulletin secret du maire de la commune nouvelle.

Candidat unique, M. Patrick PROVOST est élu par 18 voix et 1 blanc.

Il est proclamé Maire de la Commune et installé dans ses fonctions.

ELECTION DES MAIRIES DELEGUES : Sous la présidence de M. Patrick PROVOST, les conseillers procèdent à l'élection des mairies délégués. Seuls candidats, sont élus :

Bernard CHENE, Maire délégué de Saint-François-Longchamp (19 voix)

Jean-Claude DURAND, Maire délégué de Montaimont (18 voix et 1 blanc)

Robert COHENDET, Maire délégué de Montgellafrey (19 voix)

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DES ADJOINTS : M. le Maire rappelle au Conseil que le nombre d'adjoints est fixé par le Conseil Municipal sans pouvoir dépasser 30% des membres. La Commune ayant 523 habitants, le Conseil devrait se composer de 15 membres, une strate supplémentaire lui étant accordée pour la commune nouvelle. Le Conseil décide à l'unanimité de fixer le nombre d'adjoints à 5. Sont élus, par votes successifs, à bulletins secrets :

1^{er} adjoint : Robert COHENDET (18 voix et 1 blanc)

2^{ème} adjoint : Jean-Claude DURAND (16 voix et 3 blancs)

3^{ème} Adjoint : Bernard CHENE (18 voix et 1 blanc)

4^{ème} adjoint : Chantal PITHOUD (17 voix et 2 blancs)

5^{ème} adjoint : Amélie MILLERET (18 voix et 1 blanc)

CREATION DES CONSEILS COMMUNAUX- DETERMINATION DU NOMBRE DE SIEGES - DESIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil décide à l'unanimité la création de trois conseils communaux, définit le nombre de siège et désigne les membres comme suit :

- Conseil Communal de Saint-François-Longchamp 6

- Conseil Communal de Montaimont 7

- Conseil Communal de Montgellafrey 6

DELEGATION PERMANENTE DU CONSEIL AU MAIRE : M. Robert COHENDET rappelle au Conseil que l'article L2122-22 du CGCT liste les délégations que le Conseil peut donner au Maire afin de faciliter le fonctionnement de la Collectivité. Il donne lecture des propositions de délégation à accorder au maire, propositions acceptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION : M le Maire présente au Conseil les indemnités qui peuvent être accordées aux maires et adjoints en fonction de la strate démographique. Les Maire et Maires délégués touchent de droit l'indemnité maximale prévue par la loi en fonction de l'indice terminal de la grille indiciaire de la fonction publique territoriale. Compte tenu du classement de la Commune en station classée de tourisme, les indemnités des élus pourraient être majorées. Il est proposé de renoncer à cette possibilité et de répartir l'enveloppe indemnitaire en accordant les taux maximums au maire (40,30%) et maires délégués (25,50%) ainsi qu'aux deux adjoints (10,7%). Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET ORGANISMES

Sont validées à l'unanimité les propositions suivantes :

SIVU Zone Nordique du Grand Coin : Daniel PELLISSIER et Jean Claude DURAND (T) - Raymonde REY (S)

SIEPAB : Robert COHENDET et Jean Claude DURAND (T) - Patrick CHABERT (S)

Syndicat Mixte de la Lauzière : Robert COHENDET et Olivia LOPS (T) - Jean Luc ANDRE et Eric BELLOLI (S)

Délégués de la Commune à l'association des communes forestières : Robert COHENDET et Jean-Marc PELLISSIER

SEML Centrale des Demoiselles : Antoine CHAUVET, Jean-Marc PELLISSIER, Amélie MILLERET et Robert COHENDET

SAEML St François-Longchamp Tourisme : Patrick PROVOST, Chantal PITHOUD, Antoine CHAUVET, Patrick CHABERT, Amélie MILLERET, Kenty BLANC, Bernard CHENE, Robert COHENDET.

Correspondant défense : Patrick PROVOST.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 8 le nombre de membres du Conseil d'Administration et désigne les 4 membres du Conseil (Chantal PITHOUD, Audrey COMBET, Marie Hélène DULAC et Patrick CHABERT) et les 4 membres extérieurs.

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES : Sont créées à l'unanimité les commissions suivantes

Commission d'appel d'offre :

Président : Patrick PROVOST, **Titulaires** : Robert COHENDET, Jean-Claude DURAND et Bernard CHENE

Suppléants : Chantal PITHOUD, Jean-Luc ANDRE et Daniel PELLISSIER

Commission DSP :

Président : Patrick PROVOST, **Titulaires** : Robert COHENDET, Antoine CHAUVET, Jean-Claude DURAND

Suppléants : Patrick CHABERT, Chantal PITHOUD, Marie-Hélène DULAC

Commission intercommunale de sécurité : et Commission Plan Communal de Sauvegarde : Patrick PROVOST, Jean-Marc PELLISSIER, Jean-Claude DURAND, Kenty BLANC, Robert COHENDET, Raymonde REY, Chantal PITHOUD, Olivia LOPS.

Commission de contrôle des listes électorales : Eric BELLOLI (titulaire) et M. Patrick CHABERT (suppléant). Les propositions pour les délégués de l'Administration et du TGI sont approuvées à l'unanimité.

Commission Communale Impôts directs : Sont proposés Robert COHENDET, Bernard CHENE, Nathalie VERGNE et Chantal PITHOUD pour le Conseil et 20 contribuables pour la composition de la CCID

Désignation des membres des commissions mixtes paritaires DSP

Domaine skiable et Remontées mécaniques : Patrick PROVOST, Robert COHENDET, Antoine CHAUVET et Jean-Claude DURAND

Tourisme – Cinéma – centres sportif et de balnéothérapie : Jean-Claude DURAND, Nathalie VERGNE

Parc acrobatique en hauteur : Patrick CHABERT, Bernard CHENE

Services multi-accueil et accueil de loisirs : Bernard CHENE, Audrey COMBET

Le Conseil décide de créer les commissions suivantes et désigne les membres de chaque commission à l'unanimité :

Commission Finances

Commission personnel

Commission travaux – déneigement- aménagement territoire - voirie - illuminations transport - navette- eau assainissement

Commission vie locale- socioculturelle (scolaire- transport scolaire -cantine -bibliothèque - jeunesse – association- fêtes locales - patrimoine - culture)

Commission Gîtes – Meublés – Refuge Lac Gde Léchère

Commission développement Durable (tourisme vert – fleurissement - agriculture - alpages – forêts)

Commission Urbanisme, Domaine skiable et infrastructures de loisirs– UTN Lauzière – Chalets Madeleine

Commission Communication Information :

Le Conseil Municipal :

- PREND ACTE des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations (travaux sur les sentiers et voirie).
- PRECISE qu'actuellement il n'est pas possible de se positionner sur l'organisation des fêtes durant l'été, étant dans l'attente des consignes gouvernementales dans le cadre de la pandémie Covid-19 ;

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 28 mai 2020 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST

